

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 22920050600371	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Départements et EPL Département des Hauts-de-Seine
--	--

POSTE COMPTABLE DE : Payeur Departemental

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : Budget d'assainissement (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	28
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	29
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	30
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	32
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	33
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	34
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	35
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	36
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	37
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	40

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	41
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	45
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	29 680 021,95	27 901 106,09
+		+	+
R	E		
P	R		
O	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 778 915,86
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		29 680 021,95	29 680 021,95

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	64 135 210,00	77 267 327,94
+		+	+
R	E		
P	R		
O	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 13 132 117,94	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		77 267 327,94	77 267 327,94

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	106 947 349,89	106 947 349,89
----------------------------	-----------------------	-----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	622 106,00	0,00	681 747,10	681 747,10	681 747,10
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 772 220,91	0,00	3 824 720,91	3 824 720,91	3 824 720,91
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5,00	0,00	5,00	5,00	5,00
Total des dépenses de gestion des services		4 394 331,91	0,00	4 506 473,01	4 506 473,01	4 506 473,01
66	Charges financières	1 617 511,48	0,00	1 464 615,19	1 464 615,19	1 464 615,19
67	Charges exceptionnelles	576 000,00	0,00	610 000,00	610 000,00	610 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		6 587 843,39	0,00	6 581 088,20	6 581 088,20	6 581 088,20
023	Virement à la section d'investissement (6)	10 269 628,84		11 257 933,75	11 257 933,75	11 257 933,75
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	11 220 940,00		11 841 000,00	11 841 000,00	11 841 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		21 490 568,84		23 098 933,75	23 098 933,75	23 098 933,75
TOTAL		28 078 412,23	0,00	29 680 021,95	29 680 021,95	29 680 021,95

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	29 680 021,95
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	2 800,00	0,00	2 800,00	2 800,00	2 800,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	22 843 024,23	0,00	23 244 056,52	23 244 056,52	23 244 056,52
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	337 000,00	337 000,00	337 000,00
75	Autres produits de gestion courante	72 000,00	0,00	67 816,00	67 816,00	67 816,00
Total des recettes de gestion des services		22 917 824,23	0,00	23 651 672,52	23 651 672,52	23 651 672,52
76	Produits financiers	145 000,00	0,00	118 000,00	118 000,00	118 000,00
77	Produits exceptionnels	1 065 588,00	0,00	494 433,57	494 433,57	494 433,57
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		24 128 412,23	0,00	24 264 106,09	24 264 106,09	24 264 106,09
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 950 000,00		3 637 000,00	3 637 000,00	3 637 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		3 950 000,00		3 637 000,00	3 637 000,00	3 637 000,00
TOTAL		28 078 412,23	0,00	27 901 106,09	27 901 106,09	27 901 106,09

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 778 915,86
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	29 680 021,95
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	19 461 933,75
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	1 190 000,00	0,00	1 577 160,00	1 577 160,00	1 577 160,00
21	Immobilisations corporelles	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	38 589 874,00	0,00	36 113 050,00	36 113 050,00	36 113 050,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	39 784 874,00	0,00	37 695 210,00	37 695 210,00	37 695 210,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	25 000 000,00	0,00	22 800 000,00	22 800 000,00	22 800 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	25 003 000,00	0,00	22 803 000,00	22 803 000,00	22 803 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	64 787 874,00	0,00	60 498 210,00	60 498 210,00	60 498 210,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 950 000,00		3 637 000,00	3 637 000,00	3 637 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	3 950 000,00		3 637 000,00	3 637 000,00	3 637 000,00
	TOTAL	68 737 874,00	0,00	64 135 210,00	64 135 210,00	64 135 210,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	13 132 117,94
--	----------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	77 267 327,94
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	3 053 041,00	0,00	2 922 449,00	2 922 449,00	2 922 449,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	44 044 113,16	0,00	37 523 772,25	37 523 772,25	37 523 772,25
20	Immobilisations incorporelles	147 151,00	0,00	590 055,00	590 055,00	590 055,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	47 244 305,16	0,00	41 036 276,25	41 036 276,25	41 036 276,25
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	13 132 117,94	13 132 117,94	13 132 117,94
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	3 000,00	0,00	13 132 117,94	13 132 117,94	13 132 117,94
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	47 247 305,16	0,00	54 168 394,19	54 168 394,19	54 168 394,19
021	Virement de la section d'exploitation (4)	10 269 628,84		11 257 933,75	11 257 933,75	11 257 933,75
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	11 220 940,00		11 841 000,00	11 841 000,00	11 841 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	21 490 568,84		23 098 933,75	23 098 933,75	23 098 933,75
	TOTAL	68 737 874,00	0,00	77 267 327,94	77 267 327,94	77 267 327,94

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	77 267 327,94
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	19 461 933,75
---	----------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	681 747,10		681 747,10
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 824 720,91		3 824 720,91
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5,00		5,00
66	Charges financières	1 464 615,19	0,00	1 464 615,19
67	Charges exceptionnelles	610 000,00	0,00	610 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	11 841 000,00	11 841 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		11 257 933,75	11 257 933,75
	Dépenses d'exploitation – Total	6 581 088,20	23 098 933,75	29 680 021,95

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	29 680 021,95
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	3 637 000,00	3 637 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	22 800 000,00	0,00	22 800 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	1 577 160,00	0,00	1 577 160,00
21	Immobilisations corporelles (6)	5 000,00	0,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	36 113 050,00	0,00	36 113 050,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	0,00	3 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	60 498 210,00	3 637 000,00	64 135 210,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	13 132 117,94
--	----------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	77 267 327,94
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	2 800,00		2 800,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	23 244 056,52		23 244 056,52
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	337 000,00		337 000,00
75	Autres produits de gestion courante	67 816,00		67 816,00
76	Produits financiers	118 000,00	0,00	118 000,00
77	Produits exceptionnels	494 433,57	3 637 000,00	4 131 433,57
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		24 264 106,09	3 637 000,00	27 901 106,09

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 778 915,86
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	29 680 021,95
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	2 922 449,00	0,00	2 922 449,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	37 523 772,25	0,00	37 523 772,25
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	590 055,00	0,00	590 055,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		11 841 000,00	11 841 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		11 257 933,75	11 257 933,75
Recettes d'investissement – Total		41 036 276,25	23 098 933,75	64 135 210,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	13 132 117,94
------------------------------------	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	77 267 327,94
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	622 106,00	681 747,10	681 747,10
6063	Fournitures entretien et petit équipt	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6068	Autres matières et fournitures	6 700,00	6 700,00	6 700,00
611	Sous-traitance générale	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	10 356,00	5 647,10	5 647,10
614	Charges locatives et de copropriété	75 000,00	75 000,00	75 000,00
617	Etudes et recherches	430 000,00	475 000,00	475 000,00
618	Divers	39 000,00	39 000,00	39 000,00
6226	Honoraires	2 500,00	5 400,00	5 400,00
6237	Publications	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6248	Divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6251	Voyages et déplacements	5 500,00	3 000,00	3 000,00
627	Services bancaires et assimilés	50,00	20 000,00	20 000,00
63512	Taxes foncières	42 000,00	42 000,00	42 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 772 220,91	3 824 720,91	3 824 720,91
6331	Versement de mobilité	58 586,75	58 586,75	58 586,75
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	9 207,69	9 207,69	9 207,69
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	27 622,45	27 622,45	27 622,45
6411	Salaires, appointements, commissions	1 809 417,36	1 835 417,36	1 835 417,36
6413	Primes et gratifications	421 025,97	441 025,97	441 025,97
6414	Indemnités et avantages divers	456 980,69	456 980,69	456 980,69
6415	Supplément familial	12 659,87	12 659,87	12 659,87
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	363 144,58	368 144,58	368 144,58
6453	Cotisations aux caisses de retraites	579 257,93	579 257,93	579 257,93
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	19 802,93	21 302,93	21 302,93
6478	Autres charges sociales diverses	14 514,69	14 514,69	14 514,69
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5,00	5,00	5,00
658	Charges diverses de gestion courante	5,00	5,00	5,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		4 394 331,91	4 506 473,01	4 506 473,01
66	Charges financières (b) (8)	1 617 511,48	1 464 615,19	1 464 615,19
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	467 511,48	314 615,19	314 615,19
6688	Autre	150 000,00	150 000,00	150 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	576 000,00	610 000,00	610 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	70 000,00	80 000,00	80 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	186 000,00	10 000,00	10 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	20 000,00	220 000,00	220 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	300 000,00	300 000,00	300 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		6 587 843,39	6 581 088,20	6 581 088,20
023	Virement à la section d'investissement	10 269 628,84	11 257 933,75	11 257 933,75
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	11 220 940,00	11 841 000,00	11 841 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	11 220 940,00	11 841 000,00	11 841 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		21 490 568,84	23 098 933,75	23 098 933,75
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		21 490 568,84	23 098 933,75	23 098 933,75
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		28 078 412,23	29 680 021,95	29 680 021,95

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	29 680 021,95
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	444 020,22
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	129 405,03
= Différence ICNE N – ICNE N-1	314 615,19

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	2 800,00	2 800,00	2 800,00
64198	Autres remboursements	2 800,00	2 800,00	2 800,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	22 843 024,23	23 244 056,52	23 244 056,52
704	Travaux	400 000,00	400 000,00	400 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	18 234 000,00	18 227 287,27	18 227 287,27
7063	Contrib. communes, etab.pub.(eaux pluv.)	3 509 024,23	3 766 769,25	3 766 769,25
7068	Autres prestations de services	700 000,00	850 000,00	850 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	337 000,00	337 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	0,00	337 000,00	337 000,00
75	Autres produits de gestion courante	72 000,00	67 816,00	67 816,00
757	Redevances des fermiers, concession..	72 000,00	67 816,00	67 816,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		22 917 824,23	23 651 672,52	23 651 672,52
76	Produits financiers (b)	145 000,00	118 000,00	118 000,00
7688	Autres	145 000,00	118 000,00	118 000,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 065 588,00	494 433,57	494 433,57
778	Autres produits exceptionnels	1 065 588,00	494 433,57	494 433,57
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		24 128 412,23	24 264 106,09	24 264 106,09
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	3 950 000,00	3 637 000,00	3 637 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	3 950 000,00	3 637 000,00	3 637 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 950 000,00	3 637 000,00	3 637 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		28 078 412,23	27 901 106,09	27 901 106,09

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 778 915,86
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	29 680 021,95
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	1 190 000,00	1 577 160,00	1 577 160,00
2031	Frais d'études	1 190 000,00	1 577 160,00	1 577 160,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	38 589 874,00	36 113 050,00	36 113 050,00
2313	Constructions	100 000,00	100 000,00	100 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	38 489 874,00	36 013 050,00	36 013 050,00
Total des dépenses d'équipement		39 784 874,00	37 695 210,00	37 695 210,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	25 000 000,00	22 800 000,00	22 800 000,00
1641	Emprunts en euros	6 800 000,00	7 500 000,00	7 500 000,00
166	Refinancement de dette	18 000 000,00	15 000 000,00	15 000 000,00
1681	Autres emprunts	200 000,00	300 000,00	300 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	3 000,00	3 000,00
274	Prêts	3 000,00	3 000,00	3 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		25 003 000,00	22 803 000,00	22 803 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		64 787 874,00	60 498 210,00	60 498 210,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	3 950 000,00	3 637 000,00	3 637 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	3 950 000,00	3 637 000,00	3 637 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	2 100 000,00	1 924 000,00	1 924 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	120 000,00	120 000,00	120 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	500 000,00	454 000,00	454 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	900 000,00	885 000,00	885 000,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	65 000,00	59 000,00	59 000,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	50 000,00	44 000,00	44 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	215 000,00	151 000,00	151 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		3 950 000,00	3 637 000,00	3 637 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		68 737 874,00	64 135 210,00	64 135 210,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	13 132 117,94
---	----------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	77 267 327,94
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	3 053 041,00	2 922 449,00	2 922 449,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	1 656 656,00	2 650 373,00	2 650 373,00
1318	Autres subventions d'équipement	1 396 385,00	272 076,00	272 076,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	44 044 113,16	37 523 772,25	37 523 772,25
1641	Emprunts en euros	26 044 113,16	22 523 772,25	22 523 772,25
166	Refinancement de dette	18 000 000,00	15 000 000,00	15 000 000,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	147 151,00	590 055,00	590 055,00
2031	Frais d'études	147 151,00	590 055,00	590 055,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		47 244 305,16	41 036 276,25	41 036 276,25
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	13 132 117,94	13 132 117,94
1068	Autres réserves	0,00	13 132 117,94	13 132 117,94
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	0,00	0,00
274	Prêts	3 000,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		3 000,00	13 132 117,94	13 132 117,94
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		47 247 305,16	54 168 394,19	54 168 394,19
021	Virement de la section d'exploitation	10 269 628,84	11 257 933,75	11 257 933,75
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	11 220 940,00	11 841 000,00	11 841 000,00
28031	Frais d'études	827 300,00	711 000,00	711 000,00
281311	Bâtiments d'exploitation	660 000,00	660 000,00	660 000,00
281315	Bâtiments administratifs	50 050,00	70 000,00	70 000,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	75 600,00	76 000,00	76 000,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	47 000,00	47 000,00	47 000,00
281532	Réseaux d'assainissement	8 600 000,00	8 785 000,00	8 785 000,00
28154	Matériel industriel	956 000,00	1 343 000,00	1 343 000,00
28155	Outillage industriel	0,00	142 000,00	142 000,00
28182	Matériel de transport	3 290,00	4 000,00	4 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 700,00	2 000,00	2 000,00
28184	Mobilier	0,00	1 000,00	1 000,00
28188	Autres	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		21 490 568,84	23 098 933,75	23 098 933,75
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		21 490 568,84	23 098 933,75	23 098 933,75
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		68 737 874,00	77 267 327,94	77 267 327,94

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	77 267 327,94
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					55 779 379,00									
1641 Emprunts en euros (total)					55 779 379,00									
A/104-3	SFIL CAFFIL	15/12/2005	15/12/2005	01/01/2006	14 250 000,00	C	Taux fixe 3.89% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0.3% sinon 7.16%	3,890	3,950	EUR	A	C	O	B-3
A/125	Agence de l'eau Seine Normandie	22/03/2006	22/03/2006	22/03/2007	278 080,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/126	Agence de l'eau Seine Normandie	04/05/2006	04/05/2006	04/05/2007	115 400,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
A/127	Agence de l'eau Seine Normandie	04/05/2006	04/05/2006	04/05/2007	93 100,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
A/128	Agence de l'eau Seine Normandie	06/07/2006	06/07/2006	06/07/2007	180 160,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/129	Agence de l'eau Seine Normandie	16/11/2006	16/11/2006	16/11/2007	31 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/130	CREDIT AGRICOLE	14/12/2006	29/12/2006	29/12/2007	7 000 000,00	F	Taux fixe à 3.87 %	3,870	3,930	EUR	A	C	O	A-1
A/131	Agence de l'eau Seine Normandie	21/02/2007	21/02/2007	21/02/2008	33 300,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/132	Agence de l'eau Seine Normandie	21/02/2007	21/02/2007	21/02/2008	33 701,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/133	Agence de l'eau Seine Normandie	24/01/2007	24/01/2007	24/01/2008	258 200,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/134	Agence de l'eau Seine Normandie	11/07/2007	11/07/2007	11/07/2008	26 207,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/135	Agence de l'eau Seine Normandie	11/07/2007	11/07/2007	11/07/2008	69 520,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/136	Agence de l'eau Seine Normandie	11/07/2007	11/07/2007	11/07/2008	213 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/137	Agence de l'eau Seine Normandie	11/07/2007	11/07/2007	11/07/2008	322 500,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1

Département des Hauts-de-Seine - Budget d'assainissement - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
A/138	Agence de l'eau Seine Normandie	11/07/2007	11/07/2007	11/07/2008	19 206,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/139	Agence de l'eau Seine Normandie	11/07/2007	11/07/2007	11/07/2008	38 558,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/140	Agence de l'eau Seine Normandie	26/11/2007	26/11/2007	26/11/2008	86 200,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/141	Agence de l'eau Seine Normandie	12/12/2007	12/12/2007	12/12/2008	37 338,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/142	Agence de l'eau Seine Normandie	17/04/2008	17/04/2008	17/04/2009	213 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/143	Agence de l'eau Seine Normandie	03/10/2008	03/10/2008	17/09/2009	46 603,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/144	Agence de l'eau Seine Normandie	19/11/2008	31/03/2009	30/03/2010	49 560,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/145	Agence de l'eau Seine Normandie	18/09/2009	18/09/2009	17/09/2010	113 007,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/146	Agence de l'eau Seine Normandie	18/09/2009	18/09/2009	17/09/2010	113 099,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/147	Agence de l'eau Seine Normandie	28/09/2009	28/09/2009	27/09/2010	4 662,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
A/148	Agence de l'eau Seine Normandie	28/09/2009	28/09/2009	27/09/2010	2 596,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
A/149	Agence de l'eau Seine Normandie	28/09/2009	28/09/2009	27/09/2010	281 479,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
A/150	Agence de l'eau Seine Normandie	17/05/2004	30/09/2010	29/09/2011	205 420,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/151-2	Agence de l'eau Seine Normandie	09/11/2009	21/12/2010	20/12/2011	411 300,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
A/152	Agence de l'eau Seine Normandie	28/05/2010	21/12/2010	20/12/2011	73 433,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
A/153	Agence de l'eau Seine Normandie	25/02/2010	31/05/2011	30/05/2012	559 152,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/156	Agence de l'eau Seine Normandie	15/01/2007	11/07/2011	10/07/2012	59 300,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
A/157	Agence de l'eau Seine Normandie	27/04/2011	27/10/2011	26/10/2012	165 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
A/158	Agence de l'eau Seine Normandie	02/03/2011	27/10/2011	26/10/2012	38 850,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
A/159	Agence de l'eau Seine Normandie	01/01/2012	07/06/2012	07/06/2013	311 077,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/160	Agence de l'eau Seine Normandie	13/06/2012	13/06/2012	13/06/2013	261 205,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/161	Agence de l'eau Seine Normandie	13/06/2012	13/06/2012	13/06/2013	57 006,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1

Département des Hauts-de-Seine - Budget d'assainissement - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
A/162	Agence de l'eau Seine Normandie	18/09/2012	18/09/2012	18/09/2013	28 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/163	Agence de l'eau Seine Normandie	14/11/2012	14/11/2012	14/11/2013	32 172,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/164	Agence de l'eau Seine Normandie	14/11/2012	14/11/2012	14/11/2013	11 296,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/165	Agence de l'eau Seine Normandie	02/05/2012	02/05/2012	27/11/2013	28 613,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
A/166	Agence de l'eau Seine Normandie	18/03/2013	18/03/2013	18/03/2014	88 987,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/167	Agence de l'eau Seine Normandie	27/03/2013	27/03/2013	27/03/2014	213 444,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/168	Agence de l'eau Seine Normandie	27/03/2013	27/03/2013	27/03/2014	67 748,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/169	Agence de l'eau Seine Normandie	03/08/2012	25/04/2013	25/04/2014	87 704,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/170	Agence de l'eau Seine Normandie	06/06/2013	06/06/2013	05/06/2014	21 472,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/171	Agence de l'eau Seine Normandie	21/11/2013	21/11/2013	21/11/2014	11 777,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/172	Agence de l'eau Seine Normandie	23/10/2013	16/02/2015	15/02/2016	8 912,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/173	Agence de l'eau Seine Normandie	23/05/2013	26/03/2015	25/03/2016	50 124,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/174	Agence de l'eau Seine Normandie	08/11/2012	16/02/2015	11/02/2016	159 852,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/174-1	Agence de l'eau Seine Normandie	08/11/2012	20/06/2017	20/06/2018	33 369,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
A/175	Agence de l'eau Seine Normandie	02/01/2013	16/02/2015	15/02/2016	616 524,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/176	Agence de l'eau Seine Normandie	23/07/2013	21/04/2015	20/04/2016	19 800,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
A/177	Agence de l'eau Seine Normandie	15/09/2014	18/08/2015	17/08/2016	15 800,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/178	Agence de l'eau Seine Normandie	08/11/2012	04/02/2016	03/02/2017	29 698,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
A/179	Agence de l'eau Seine Normandie	02/01/2013	04/02/2016	03/02/2017	50 868,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
A/180	Agence de l'eau Seine Normandie	04/12/2014	31/03/2016	30/03/2017	152 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/186	BANQUE POSTALE	02/07/2019	10/07/2019	01/08/2020	4 000 000,00	F	Taux fixe à 0.38 %	0,380	0,390	EUR	A	C	O	A-1
A/189	CAISSE D'EPARGNE	16/12/2019	20/12/2019	01/10/2020	18 000 000,00	F	Taux fixe à 0.26 %	0,260	0,260	EUR	A	C	O	A-1
A/192	CREDIT AGRICOLE	17/12/2020	21/12/2020	21/12/2021	6 000 000,00	F	Taux fixe à 0,1 %	0,100	0,100	EUR	A	C	O	A-1

Département des Hauts-de-Seine - Budget d'assainissement - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					4 430 346,00									
1681 Autres emprunts (total)					4 430 346,00									
A/175-2	Agence de l'eau Seine Normandie	02/01/2013	18/06/2020	18/06/2021	616 523,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/181	Agence de l'eau Seine Normandie	02/06/2016	22/11/2016	21/11/2017	281 575,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/182-1	Agence de l'eau Seine Normandie	23/11/2016	06/06/2017	06/06/2018	493 595,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
A/182-2	Agence de l'eau Seine Normandie	23/11/2016	28/09/2017	28/09/2018	296 157,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
A/183	Agence de l'eau Seine Normandie	28/01/2014	23/08/2017	23/08/2018	31 320,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
A/184	Agence de l'eau Seine Normandie	10/07/2017	28/02/2018	28/02/2019	167 787,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/185	Agence de l'eau Seine Normandie	21/05/2015	27/07/2018	27/07/2019	24 900,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/187	Agence de l'eau Seine Normandie	26/08/2019	20/12/2019	03/12/2020	775 060,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/188	Agence de l'eau Seine Normandie	01/10/2019	01/10/2019	01/10/2020	737 060,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/190	Agence de l'eau Seine Normandie	30/07/2020	22/09/2020	22/09/2021	521 489,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A/191	Agence de l'eau Seine Normandie	03/08/2020	22/09/2020	22/09/2021	484 880,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1

Département des Hauts-de-Seine - Budget d'assainissement - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					60 209 725,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		3 000 000,00		31 490 627,80					4 298 542,75	405 880,74	218 380,00	99 020,22
1641 Emprunts en euros (total)		3 000 000,00		31 490 627,80					4 298 542,75	405 880,74	218 380,00	99 020,22
A/104-3	O	3 000 000,00	A-1	3 000 000,00	3,00	F	Taux fixe à 3.72 %	3,770	750 000,00	331 840,00	218 380,00	84 630,00
A/125	N	0,00	A-1	18 538,66	0,22	F	Taux fixe à 0 %	0,000	18 538,66	0,00	0,00	0,00
A/126	N	0,00	A-1	7 693,33	0,34	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 693,33	0,00	0,00	0,00
A/127	N	0,00	A-1	6 206,66	0,34	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 206,66	0,00	0,00	0,00
A/128	N	0,00	A-1	12 010,66	0,51	F	Taux fixe à 0 %	0,000	12 010,66	0,00	0,00	0,00
A/129	N	0,00	A-1	2 066,66	0,87	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 066,66	0,00	0,00	0,00
A/130	N	0,00	A-1	307 123,15	0,99	F	Taux fixe à 3.87 %	3,930	307 123,15	12 050,74	0,00	0,00
A/131	N	0,00	A-1	4 440,00	1,14	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 220,00	0,00	0,00	0,00
A/132	N	0,00	A-1	4 493,47	1,14	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 246,74	0,00	0,00	0,00
A/133	N	0,00	A-1	34 426,67	1,06	F	Taux fixe à 0 %	0,000	17 213,34	0,00	0,00	0,00
A/134	N	0,00	A-1	3 494,27	1,53	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 747,14	0,00	0,00	0,00
A/135	N	0,00	A-1	9 269,33	1,53	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 634,67	0,00	0,00	0,00
A/136	N	0,00	A-1	28 400,00	1,53	F	Taux fixe à 0 %	0,000	14 200,00	0,00	0,00	0,00
A/137	N	0,00	A-1	43 000,00	1,53	F	Taux fixe à 0 %	0,000	21 500,00	0,00	0,00	0,00
A/138	N	0,00	A-1	2 560,80	1,53	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 280,40	0,00	0,00	0,00
A/139	N	0,00	A-1	5 141,07	1,53	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 570,54	0,00	0,00	0,00
A/140	N	0,00	A-1	11 493,33	1,90	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 746,67	0,00	0,00	0,00
A/141	N	0,00	A-1	4 978,40	1,95	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 489,20	0,00	0,00	0,00
A/142	N	0,00	A-1	42 600,00	2,29	F	Taux fixe à 0 %	0,000	14 200,00	0,00	0,00	0,00
A/143	N	0,00	A-1	9 320,59	2,71	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 106,86	0,00	0,00	0,00
A/144	N	0,00	A-1	13 216,00	3,25	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 304,00	0,00	0,00	0,00
A/145	N	0,00	A-1	30 395,41	3,71	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 598,88	0,00	0,00	0,00
A/146	N	0,00	A-1	30 414,87	3,71	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 603,68	0,00	0,00	0,00

Département des Hauts-de-Seine - Budget d'assainissement - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
A/147	N	0,00	A-1	1 243,20	3,74	F	Taux fixe à 0 %	0,000	310,80	0,00	0,00	0,00
A/148	N	0,00	A-1	692,23	3,74	F	Taux fixe à 0 %	0,000	173,07	0,00	0,00	0,00
A/149	N	0,00	A-1	77 106,29	3,74	F	Taux fixe à 0 %	0,000	19 276,48	0,00	0,00	0,00
A/150	N	0,00	A-1	68 473,30	4,74	F	Taux fixe à 0 %	0,000	13 694,67	0,00	0,00	0,00
A/151-2	N	0,00	A-1	142 511,05	4,97	F	Taux fixe à 0 %	0,000	28 502,21	0,00	0,00	0,00
A/152	N	0,00	A-1	25 181,56	4,97	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 036,30	0,00	0,00	0,00
A/153	N	0,00	A-1	232 810,77	5,41	F	Taux fixe à 0 %	0,000	38 801,79	0,00	0,00	0,00
A/156	N	0,00	A-1	23 720,03	5,52	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 953,33	0,00	0,00	0,00
A/157	N	0,00	A-1	71 101,34	5,82	F	Taux fixe à 0 %	0,000	11 850,22	0,00	0,00	0,00
A/158	N	0,00	A-1	15 905,80	5,82	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 650,96	0,00	0,00	0,00
A/159	N	0,00	A-1	153 070,02	6,43	F	Taux fixe à 0 %	0,000	21 867,16	0,00	0,00	0,00
A/160	N	0,00	A-1	128 134,68	6,45	F	Taux fixe à 0 %	0,000	18 304,92	0,00	0,00	0,00
A/161	N	0,00	A-1	26 663,07	6,45	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 809,00	0,00	0,00	0,00
A/162	N	0,00	A-1	17 738,18	11,71	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 478,18	0,00	0,00	0,00
A/163	N	0,00	A-1	15 013,60	6,87	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 144,80	0,00	0,00	0,00
A/164	N	0,00	A-1	5 271,44	6,87	F	Taux fixe à 0 %	0,000	753,07	0,00	0,00	0,00
A/165	N	0,00	A-1	13 409,45	6,90	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 915,64	0,00	0,00	0,00
A/166	N	0,00	A-1	47 459,71	7,21	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 932,47	0,00	0,00	0,00
A/167	N	0,00	A-1	113 836,80	7,24	F	Taux fixe à 0 %	0,000	14 229,60	0,00	0,00	0,00
A/168	N	0,00	A-1	36 132,29	7,24	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 516,53	0,00	0,00	0,00
A/169	N	0,00	A-1	46 775,49	7,32	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 846,93	0,00	0,00	0,00
A/170	N	0,00	A-1	12 318,24	7,43	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 539,72	0,00	0,00	0,00
A/171	N	0,00	A-1	6 857,63	7,89	F	Taux fixe à 0 %	0,000	857,20	0,00	0,00	0,00
A/172	N	0,00	A-1	5 941,35	9,12	F	Taux fixe à 0 %	0,000	594,13	0,00	0,00	0,00
A/173	N	0,00	A-1	33 416,00	9,23	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 341,60	0,00	0,00	0,00
A/174	N	0,00	A-1	106 568,00	9,11	F	Taux fixe à 0 %	0,000	10 656,80	0,00	0,00	0,00
A/174-1	N	0,00	A-1	26 695,20	11,47	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 224,60	0,00	0,00	0,00
A/175	N	0,00	A-1	411 016,00	9,12	F	Taux fixe à 0 %	0,000	41 101,60	0,00	0,00	0,00
A/176	N	0,00	A-1	13 200,00	9,30	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 320,00	0,00	0,00	0,00
A/177	N	0,00	A-1	10 533,35	9,63	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 053,33	0,00	0,00	0,00
A/178	N	0,00	A-1	21 778,52	10,09	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 979,87	0,00	0,00	0,00
A/179	N	0,00	A-1	37 303,20	10,09	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 391,20	0,00	0,00	0,00
A/180	N	0,00	A-1	111 466,68	10,25	F	Taux fixe à 0 %	0,000	10 133,33	0,00	0,00	0,00
A/186	N	0,00	A-1	3 600 000,00	8,58	F	Taux fixe à 0.38 %	0,390	400 000,00	13 870,00	0,00	5 134,22

Département des Hauts-de-Seine - Budget d'assainissement - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
A/189	N	0,00	A-1	16 200 000,00	8,75	F	Taux fixe à 0.26 %	0,260	1 800 000,00	42 120,00	0,00	9 256,00
A/192	N	0,00	A-1	6 000 000,00	9,97	F	Taux fixe à 0.1 %	0,100	600 000,00	6 000,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		4 064 545,33					295 356,39	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		4 064 545,33					295 356,39	0,00	0,00	0,00
A/175-2	N	0,00	A-1	616 523,00	14,46	F	Taux fixe à 0 %	0,000	41 101,53	0,00	0,00	0,00
A/181	N	0,00	A-1	206 488,32	10,89	F	Taux fixe à 0 %	0,000	18 771,67	0,00	0,00	0,00
A/182-1	N	0,00	A-1	394 876,01	11,43	F	Taux fixe à 0 %	0,000	32 906,33	0,00	0,00	0,00
A/182-2	N	0,00	A-1	236 925,60	11,74	F	Taux fixe à 0 %	0,000	19 743,80	0,00	0,00	0,00
A/183	N	0,00	A-1	25 056,00	11,64	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 088,00	0,00	0,00	0,00
A/184	N	0,00	A-1	145 415,40	12,16	F	Taux fixe à 0 %	0,000	11 185,80	0,00	0,00	0,00
A/185	N	0,00	A-1	21 580,00	12,57	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 660,00	0,00	0,00	0,00
A/187	N	0,00	A-1	723 389,33	13,92	F	Taux fixe à 0 %	0,000	51 670,67	0,00	0,00	0,00
A/188	N	0,00	A-1	687 922,67	13,75	F	Taux fixe à 0 %	0,000	49 137,33	0,00	0,00	0,00
A/190	N	0,00	A-1	521 489,00	14,72	F	Taux fixe à 0 %	0,000	34 765,93	0,00	0,00	0,00
A/191	N	0,00	A-1	484 880,00	14,72	F	Taux fixe à 0 %	0,000	32 325,33	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		3 000 000,00		35 555 173,13					4 593 899,14	405 880,74	218 380,00	99 020,22

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	70	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,97	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	35 555 173,13	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		3 000 000,00					3 000 000,00				0,00	0,00	0,00
Swap 104-C	A/104-3	3 000 000,00	01/01/2024	SOCIETE GENERALE	swap	taux	3 000 000,00	01/01/2006	01/01/2024	A	0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		3 000 000,00					3 000 000,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						4 670 537,50	5 854 007,92		
Swap 104-C	A/104-3	Taux fixe à 3,72 %	3,774	Taux fixe 3.89% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0.3% sinon 7.16%	3,947	4 670 537,50	5 854 007,92	B-3	A-1
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						4 670 537,50	5 854 007,92		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0.00 €	0.00

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Matériel de bureau et informatique	5	14/12/2018
L	Frais d'étude	5	14/12/2018
L	Matériel de transport	7	14/12/2018
L	Mobilier administratif	10	14/12/2018
L	Matériel industriel	10	14/12/2018
L	Outils industriel	10	14/12/2018
L	Agencement de matériel industriel	10	14/12/2018
L	Agencement des bâtiments d'exploitation	15	14/12/2018
L	Aménagement de bâtiments antérieur à 2014	30	14/12/2018
L	Aménagement de bâtiments depuis 2014	15	14/12/2018
L	Bâtiments administratifs	50	14/12/2018
L	Réseaux d'assainissement	50	14/12/2018
L	Bâtiment d'exploitation	75	14/12/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		18 772,00	18 772,00	0,00	18 772,00
2019BA02	0,00	28/06/2019	18 772,00	18 772,00	0,00	18 772,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		18 772,00	18 772,00	0,00	18 772,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		11 437 000,00	I 11 437 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		7 800 000,00	7 800 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	7 500 000,00	7 500 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	300 000,00	300 000,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		3 637 000,00	3 637 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	3 637 000,00	3 637 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	11 437 000,00	0,00	13 132 117,94	24 569 117,94

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		23 098 933,75	III 23 098 933,75
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
274	Prêts	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		23 098 933,75	23 098 933,75
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	711 000,00	711 000,00
281311	Bâtiments d'exploitation	660 000,00	660 000,00
281315	Bâtiments administratifs	70 000,00	70 000,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	76 000,00	76 000,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	47 000,00	47 000,00
281532	Réseaux d'assainissement	8 785 000,00	8 785 000,00
28154	Matériel industriel	1 343 000,00	1 343 000,00
28155	Outillage industriel	142 000,00	142 000,00
28182	Matériel de transport	4 000,00	4 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 000,00	2 000,00
28184	Mobilier	1 000,00	1 000,00
28188	Autres	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	11 257 933,75	11 257 933,75

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	23 098 933,75	0,00	0,00	13 132 117,94	36 231 051,69

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	24 569 117,94
Ressources propres disponibles	IV	36 231 051,69
Solde	V = IV – II (6)	11 661 933,75

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2002P032E66 1 MAILLAGE SAR 62 SEVRES	3 250 000,00	19 379,15	3 269 379,15	220 132,49	900 000,00	2 149 246,66
1999AP004E01 ACQ DE MATERIEL DE BUREAU, INFORMATIQUE ET OUTILLAGE	569 719,77	0,00	569 719,77	259 496,78	5 000,00	305 222,99
2016P024E10 ADAPTATION DES OUVRAGES POUR PROJETS DE VOIRIE ET TRANSPORT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2005AP087E01 ADAPTATION DES OUVRAGES POUR PROJETS DE VOIRIE ET TRANSPORT	108 343 221,31	0,00	108 343 221,31	90 293 965,77	313 100,00	17 702 258,30
2002AP032E38 AMELIORATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT	75 935 269,88	384 230,57	76 319 500,45	53 816 786,73	3 995 550,00	18 246 796,07
2002P032E49 AMELIORATION RESEAU ASSAINISSEMENT 2015-2018	743 178,37	0,00	743 178,37	743 178,37	0,00	0,00
1999P014E07 BAA DEPENSES INV SEVESC	28 370,68	0,00	28 370,68	28 370,68	0,00	0,00
2002P032E67 DO VERSAILLES ET REGARDS CLAMART	2 192 825,43	0,00	2 192 825,43	283 002,32	18 000,00	2 198 997,68
1999P004E21 ENTRETIEN REPARATION DES BATIMENTS	969 426,08	0,00	969 426,08	318 808,32	100 000,00	550 517,74
2002AP032E05 ETUDES	15 019 946,51	0,00	15 019 946,51	14 376 305,85	14 475,00	611 013,39
2002P032E51 ETUDES 2015-2020	3 325 332,82	0,00	3 325 332,82	3 325 332,82	0,00	0,00
2002P032E77 ETUDES 2020-2023	2 695 000,00	2 250 160,00	4 945 160,00	527 171,42	1 062 685,00	3 355 303,58
1999AP015E17 GESTION DES FLUX	13 994 165,81	629 543,35	14 623 709,16	12 371 239,03	189 000,00	2 035 465,21
2002P032E64 LIAISON HOICHE PERRIN	3 050 000,00	0,00	3 050 000,00	63 410,91	14 150,00	2 972 439,09
2016P024E02 NOUVEAUX TRAVAUX ADAPTATION OUVRAGES DE VOIRIE	72 800 000,00	0,00	72 800 000,00	71 735 759,79	80 000,00	984 240,21
2016P024E08 NOUVEAUX TRAVAUX ADAPTATION OUVRAGES DE VOIRIE	58 900 000,00	0,00	58 900 000,00	21 661 374,17	21 100 000,00	16 138 625,83

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2016P024E11 NOUVEAUX TRAVAUX ADAPTATION OUVRAGES DE VOIRIE	4 223 098,82	-347 875,07	3 875 223,75	3 875 223,75	0,00	0,00
2005P087E02 NOUVEAUX TRAVAUX ADAPTATION OUVRAGES DE VOIRIE	16 812 223,67	0,00	16 812 223,67	9 030 429,33	287 917,00	7 493 874,13
2002P032E70 REHABILITATION ANTONY DIVISION LECLERC (RD 920)1	5 355 000,00	100 000,00	5 455 000,00	74 808,94	3 140 400,00	2 239 791,06
2002P032E56 REHABILITATION BLD REPUBLIQUE - GAR COL	7 900 000,00	0,00	7 900 000,00	3 471 309,59	2 000 000,00	2 428 690,41
2002P032E53 REHABILITATION DES OUVRAGES	6 781 000,00	0,00	6 781 000,00	6 401 934,01	0,00	379 065,99
2002P032E65 REHABILITATION DES OUVRAGES 2020 - 2023	2 565 000,00	36 197 850,00	38 762 850,00	33 381,17	299 750,00	38 429 718,83
2002AP032E12 REHABILITATION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT	70 950 511,49	0,00	70 950 511,49	65 440 507,48	0,00	4 855 290,82
2002P032E76 REHABILITATION MEUDON AVENUE LE CORBEILLER	2 025 000,00	0,00	2 025 000,00	121 762,85	105 000,00	1 798 237,15
2002P032E73 REHABILITATION MONTROUGE AVENUE DE LA REPUBLIQUE	2 050 000,00	0,00	2 050 000,00	142 736,32	15 000,00	1 892 263,68
2002P032E71 REHABILITATION RU DE VAUCRESSON AMONT	6 425 000,00	0,00	6 425 000,00	44 070,04	21 500,00	6 359 429,96
2002P032E55 REHABILITATION RUE DE L'AIGLE -GAR COL	7 100 000,00	0,00	7 100 000,00	5 413 243,75	1 044 250,00	642 506,25
2002P032E54 REHABILITATION RUE ROGUET CLICHY	4 000 000,00	0,00	4 000 000,00	3 260 447,41	508 550,00	231 002,59
2002P032E57 REHABILITATION AV GAL LECLERC - BRG LA REINE	5 761 832,32	0,00	5 761 832,32	915 882,32	2 460 883,00	2 385 067,00
2016P024E09 TRAVAUX D'ADAPTATION T1 NANTERRE RUEIL	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	401 118,89	0,00	1 598 881,11
2002AP032E11 TRAVAUX URGENTS ET IMPREVUS	11 754 263,65	0,00	11 754 263,65	9 445 976,53	20 000,00	2 272 287,12

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
1999P014E08 CONTROLE DELEGATION SEVESC DF	2 719 319,71	0,00	2 719 319,71	1 195 288,75	300 000,00	1 210 030,19
2002P032E58 DF ETUDES	45 791,00	0,00	45 791,00	32 708,00	5 400,00	7 683,00
1999P004E23 ETUDES BILAN REHABILITATION	500 000,00	0,00	500 000,00	319 468,21	0,00	180 531,79
2002P032E68 ETUDES REHABILITATIONS 2019-2022	500 000,00	0,00	500 000,00	0,00	0,00	500 000,00
1999P066E07 MOYENS GENERAUX FCTIONNEMENT	24 900,00	0,00	24 900,00	18 967,87	4 000,00	12 706,70
1999P004E22 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE	220 650,00	20 000,00	240 650,00	160 650,00	20 000,00	60 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		22,00	0,00	22,00	12,97	5,00	17,97
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	2,00	0,00	2,00	0,93	0,00	0,93
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ère CLASSE	C	6,00	0,00	6,00	5,25	0,00	5,25
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2ème CLASSE	C	3,00	0,00	3,00	1,99	0,00	1,99
ATTACHE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
CADRE SUPERIEUR 2EME NIVEAU	A	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
CADRE SUPERIEUR 3EME NIVEAU	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
DIRECTEUR TERRITORIAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL DE 1ère CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL DE 2ème CLASSE	B	3,00	0,00	3,00	1,80	0,00	1,80
FILIERE TECHNIQUE (c)		43,00	0,00	43,00	29,99	6,83	36,82
AGENT DE MAITRISE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
INGENIEUR	A	17,00	0,00	17,00	10,27	5,83	16,10
INGENIEUR EN CHEF	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
INGENIEUR EN CHEF HORS CLASSE	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	16,00	0,00	16,00	11,72	1,00	12,72
TECHNICIEN TERRITORIAL	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1ère CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2ème CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Département des Hauts-de-Seine - Budget d'assainissement - BP - 2021

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		65,00	0,00	65,00	42,96	11,83	54,79

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ATTACHE	A	ADM	444	0,00	3-2	CDD
CADRE SUPERIEUR 2EME NIVEAU	A	ADM	870	0,00	A Avanc. éch durée unique	CDI
CADRE SUPERIEUR 2EME NIVEAU	A	ADM	870	0,00	A Avanc. éch durée unique	CDI
CADRE SUPERIEUR 3EME NIVEAU	A	ADM	1000	0,00	A Changement d'affectation	CDI
INGENIEUR	A	TECH	484	0,00	3-3-2°	CDD
INGENIEUR	A	TECH	441	0,00	3-3-2°	CDD
INGENIEUR	A	TECH	444	0,00	3-2	CDD
INGENIEUR	A	TECH	444	0,00	3-2	CDD
INGENIEUR	A	TECH	444	0,00	3-2	CDD
INGENIEUR	A	TECH	444	0,00	3-2	CDD
INGENIEUR PRINCIPAL	A	TECH	778	0,00	A Changement d'affectation	CDD
REDACTEUR	B	ADM	415	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 46

Nombre de membres présents : 40

Nombre de suffrages exprimés : 46

VOTES :

Pour : 38

Contre : 0

Abstentions : 8

Date de convocation : 19/03/2021

Présenté par (1) Le Président du Conseil Départemental,

A Nanterre le 02/04/2021

(1) Le Président du Conseil Départemental,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Assemblée départementale

A Nanterre, le 02/04/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) Le Président du Conseil Départemental, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil départemental.

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice 46
 Nombre de membres présents 40
 Nombre de suffrages exprimés 46
 VOTES : Pour 38
 Contre 0
 Abstentions 8

Date de convocation : 19/03/21

Présenté par le Président du Conseil Départemental

A Nanterre, le 02/04/21

Les membres du conseil départemental,

	Marie-Hélène Amiable	P.-Christophe Baguet	A.-Christine Bataille	
Jeanne Bécart	Camille Bedin	Eric Berdoati	Jean-Didier Berger	Véronique Bergerol
Isabelle Caullery	Frédérique Collet	Arnaud de Courson	Daniel Courtès	Isabelle Debré
R. Demblon-Pollet	Christian Dupuy	Elsa Faucillon	Josiane Fischer	Alexandra Fourcade
Vincent Franchi	Armelle Gendarme	Laureen Genthon	Marie-Laure Godin	Nicole Gouéta
Patrick Jarry	Denis Larghero	Olivier Larmurier	Alice le Moal	Nathalie Léandri
Jacques Legrand	Marie-Pierre Limoge	André Mancipoz	Gabriel Massou	Yves Menel
Rémi Muzeau	Pierre Ouzoulias	Sébastien Perrotel	Catherine Picard	Nathalie Pitrou
Yves Révillon	G. de la Roncière	Georges Siffredi	Paul Subrini	Aurélie Taquillain
	Armelle Tilly	Joaquim Timoteo	Laurent Vastel	

Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le
 et de la publication, le

A Nanterre, le